



Feuille Municipale

Conseil du 23 août 2019



N° 27

Excusés : K. Avdatek, E. Bouriot, R. Chambelland, F. Dôle, S. Genin, I. Lefèvre, N. Sievert (procuration respectivement à T. Vuittenez, G. Magnin-Feysot, P. de La Rochefoucauld, M.O. Cuenot, J.P. Gurtner, M. Bôle, I. Cuenot).

Absente : S. Garreau.

Pas d'auditeur.

Le compte rendu du conseil municipal du 28 juin est validé.

1- Ventes de terrains à Labergement du Navois

- M. Youssef El Machichi souhaite acheter la parcelle ZC 162 de 4,76 ares, jouxtant la sienne. Il s'agit de la place Jean Bulle, donc un symbole dans le village ; l'acquéreur indique qu'il compte construire un bâtiment de 80 m² à usage professionnel administratif pour sa société qui se développe.
A l'unanimité, le conseil décide de se donner le temps de la réflexion et d'être fixé sur le sort du bâtiment mairie-école (voir point 2) avant de se prononcer.
- M. David Hubert demande à acheter une parcelle d'environ 80 m² le long de son terrain ; il s'agit d'une portion de chemin communal, peu entretenue selon lui. Cette vente supprimerait un accès à une parcelle constructible mais non bâtie actuellement.
Décision : la portion de chemin va être entretenue et les propriétaires de ladite parcelle non bâtie seront contactés.
Unanimité
- La parcelle ZC 53 dont la vente avait été accordée en mai 2018 à Raphaël Garnier et Laura Dubief va être remise en vente, ces acquéreurs ne s'étant plus manifestés depuis.
Décision prise à l'unanimité : il est fait appel à acquéreur, au plus offrant, pour une mise à prix minimum de 40 000 €. Les offres sont à faire connaître à la mairie sous enveloppe cachetée (date limite : 31 octobre 2019 à 12h00).

2- Vente de bâtiment à Labergement du Navois

Le bâtiment mairie-école avait fait l'objet d'une étude de faisabilité pour l'aménagement de trois appartements ;

Coût estimé : 548 400 € TTC, pour une valeur vénale évaluée par les Domaines à 95 000 € hors taxes et hors frais d'enregistrement.

Ni Néolia, ni Habitat 25 n'étant intéressés, la proposition est de mettre en vente ce bâtiment. Le produit de cette vente sera destiné au financement de la réfection de la salle de convivialité.

Unanimité.

3- Renouvellement du contrat de la station d'épuration

Le contrat pour le suivi de l'auto-surveillance de la station, par la société Gaz et Eaux, est arrivé à échéance le 1^{er} juillet 2019.

La proposition est de le renouveler pour cinq ans.

Unanimité pour autoriser le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

4- Application généralisée du Régime Forestier

L'ensemble de la forêt de Levier est soumis au Régime Forestier et l'ONF est chargé d'en garantir la gestion durable.

A Labergement du Navois, 30 ha 5567 de forêt communale n'y sont pas encore soumis.

La proposition est de demander l'application de ce régime à ces parcelles et que l'ONF nous présente un dossier d'application.

L'inertie (ou la lenteur) de l'ONF pour traiter ou prendre position sur certains dossiers (comme celui du Rondé en particulier) amène la discussion sur la nécessité de se soumettre à cette obligation ... Finalement, une majorité se dégage pour l'accepter, en espérant un "retour d'ascenseur" de la part des responsables de l'ONF ... à suivre !

Autorisation est donnée au Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier :

2 oppositions, 4 abstentions, 14 voix pour.

5- Clôture de la régie piscine

La Trésorerie demande la suppression de la régie de la piscine en raison de sa fermeture définitive.

Les comptes ont été soldés en 2016, les billets d'entrées non utilisés sont répertoriés et doivent être détruits, un procès-verbal d'incinération sera établi.

Accord à l'unanimité.

6- Demande de subvention

Le coût de la restauration des escaliers de la mairie a été revu à la baisse. Voici les montants actualisés :

Dépense estimée à 74 290 € TTC avec une subvention de 22 287 € demandée à la DRAC et une participation sur fonds propres de 52 003 €.

Unanimité.

7- Personnel : création de poste

Monsieur Michel Bulle prendra sa retraite le 1^{er} octobre 2019 ; pour assurer son remplacement, il convient de créer un poste d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe.

Monsieur Johanny Ratte, agent d'exploitation au Conseil Départemental, est nommé sur ce poste par voie de mutation à compter du 19 août 2019.

Unanimité.

8- Dénomination de rues

Deux rues sont à nommer dans le Lotissement "Les Hauts du Plane".

La proposition est de confirmer la **Rue Madeleine Bousson** (qui avait donné cette parcelle au CCAS) pour la rue commençant sur l'ancienne route de Gevresin, et d'y ajouter la **Rue Simone Veil** pour la rue commençant rue du Plane.

Unanimité.

9- Tarifification de la salle des fêtes

Un organisme de danse demande la mise à disposition d'une salle pour des cours à l'intention des particuliers (33 séances).

Notre tarification ne prévoyant pas ce cas de figure, un contrat sera signé avec le demandeur.

La proposition est de mettre à disposition la salle des fêtes ou la salle de convivialité pour 33 séances, au tarif de 50 € la séance, pour une durée maximale de 3 heures/séance.

Adoptée à l'unanimité.

10- Ajustement budgétaire

- **Décision modificative n°1 sur le budget général 334**

- Augmentation des dépenses de fonctionnement :
c/657364 « subvention à caractère industriel et commercial », 3 849 € (pour équilibrer le budget Assainissement).
- Augmentation des dépenses d'investissement :
c/2031 « Frais d'étude » : 50 000 € (Etude Verdi, ajustement avec la prise en compte de la Rue de La Motte dans le projet d'aménagement des places).
D 21 « Immobilisations corporelles » : 85 000 € (avec notamment l'achat non prévu d'un désherbeur performant, et de factures pour 2018 présentées en 2019).
c/10226 « Taxe d'aménagement » : 15 000 € (taxe à reverser à Haut-Doubs Pellets).

- **Décision modificative n°1 sur le budget Eau 936**

- Augmentation des dépenses de fonctionnement :
c/701249 « Reversement redevance pollution » (taxe sur l'eau des bâtiments communaux) : 40 527€
- Augmentation des recettes de fonctionnement :
c/778 « Autres produits exceptionnels » : 33 830 €

- **Décision modificative n°1 sur le budget Assainissement 937**

- Augmentation des dépenses de fonctionnement :
c/706129 « Reversement redevance modernisation réseaux » : 4 446 € (sur bâtiments communaux)
- Augmentation des recettes de fonctionnement :
c/778 « Autres produits exceptionnels » : 597 €.
c/747 « Subventions » : 3 849 € (du budget général, pour équilibrer le budget Assainissement).

Unanimité pour autoriser ces modifications.

11- Questions diverses

- Samedi 31 août à 10h45 au cimetière de Labergement du Navois, cérémonie à la mémoire du **Commandant BULLE**. Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.
- M. Michel CUENOT dénonce son bail sur la parcelle ZB 26 à Labergement du Navois (0,6 ha). Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.
- **Sécheresse, Levier passe du niveau Alerte renforcée niveau 2 à Alerte niveau 1**. Sont donc interdits :
 - Les arrosages d'espaces verts publics et privés et de terrains de sport entre 8 h et 20 h.
 - L'irrigation agricole par aspersion entre 8 h et 20 h.
 - Le lavage de véhicules hors station.
 - Le remplissage de piscines de plus de 2 m3.
- **Un relais pour les téléphones portables** serait nécessaire à Labergement du Navois. La connexion par la **fibre** fonctionne bien.
- Le **fleurissement** des fontaines de Labergement du Navois a été apprécié.
- **Modifications de circulation** :
 - Il n'y a plus de sortie directe de la Zone d'Activités sur le rond-point de la départementale 72.
 - Sortant de la déchèterie, au croisement avec la rue de Champs Begaud, le "Stop" a laissé place à un "Cédez-le-passage".
 - Attention à la circulation autour du rond-point du centre : les véhicules venant de Pontarlier ou de Salins ont tendance à ne pas respecter la priorité des véhicules engagés.
- Il y aura **une animation au Musée** le 22 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine.
- Bernard Jeannin propose de reboucher les nids-de-poule du chemin du **Touillon**, avec des matériaux récupérés sur le site de l'ancienne décharge. Accord.

- **Démarrage de cours de Français** pour les personnes de langue étrangère, par le GRETA, en septembre. Plusieurs créneaux seront proposés en fonction des niveaux et des horaires possibles. S'adresser à la mairie.
- **La navette hebdomadaire Levier – Pontarlier**, mise en place à l'aide du Conseil Régional, démarre. Voir en page 4.
- **Le nouveau site internet de la mairie de Levier** sera ouvert à compter du 31 août ; perfectible bien sûr ! Nous profiterons de vos remarques et suggestions par mail à animation.info.levier@orange.fr

NAVETTES tous les jeudis

**LEVIER – PONTARLIER
PONTARLIER – LEVIER**

Sur réservation au plus tard le mardi soir 18h auprès des Autocars JEANNERET
au 03.81.49.52.52 ou par mail à contact@autocars-jeanneret.fr

Plusieurs lieux de prise en charge sur Levier et plusieurs arrêts sur Pontarlier.

Départ 12h55 - Retour vers 17h50
3€ par trajet / 6€ aller-retour

Plus d'informations en mairie ou sur le site internet.

LES FRANCAS

Pensez à inscrire ou réinscrire vos enfants pour le périscolaire.

Tel : 03.81.38.32.87 ou 06.70.09.59.46
Mail : francas.levier@orange.fr

RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Les informations seront sur le site internet de la Commune www.levier.fr ainsi que sur la page facebook au fur et à mesure de la réception des affiches et flyers en Mairie.

A la Salle des Fêtes :

- 21 et 22 septembre : les Arts du Coin
- 06 octobre : brocante de l'ASL
- 08 octobre : rencontre du Rosaire
- 11 octobre : loto des écoles privées
- 18 octobre : loto du Carreau Lévitien
- 20 octobre : bourse de l'école Pergaud

A la Salle Socio-culturelle :

- 02 octobre : don du sang de 16h à 19h

SIEL BLEU

Réunion d'information

**Présentation des ateliers physiques
adaptés pour les séniors**

**Vendredi 06/09 de 14h30 à 15h30
Pôle de santé – 2^{ème} étage**

Renseignements :

Virginie ORDINAIRE : 03.81.49.59.10

Julien STASZEWSKI : 06.25.35.49.42